FITA INFO

Bureau FITA

CHANTAL STEINER

Assistante Administrative (csteiner@archery.org)

Chantal a rejoint l'équipe de la FITA au mois de mars 2004 pour s'occuper des tâches administratives, ainsi que des Juges, du Classement Mondial, des Records Mondiaux et du Calendrier des compétitions. Elle assistera aussi dans les affaires anti-dopage.

De nationalités vénézuélienne et suisse, Chantal a vécu au Venezuela jusqu'à l'âge de 12 ans et a ensuite décidé de venir continuer ses études en Suisse. En juillet 2003 Chantal a terminé un apprentissage de 3 ans dans une entreprise de renommée mondiale.

Sa passion est l'équitation. Pendant plus de 10 ans, son amour et son intérêt pour les chevaux n'ont pas changé, et son but est de devenir aussi bonne que Rodrigo Pessoa (BRA) et même de le battre dans une compétition internationale... Pour ce faire, il faudrait d'abord qu'elle devienne professionnelle (un grand rêve!) Pour le moment, elle monte à cheval quatre fois par semaine, séances réparties en dressage et en saut à un niveau moyen.

STATISTICIEN

Il y a quelques mois, la FITA communiquait qu'elle recherchait une personne pour un poste de Statisticien. Le processus de sélection étant terminé, nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant répondu à notre annonce et sommes heureux de voir leur volonté d'apporter leurs connaissances et leur expérience à la FITA.

C'est Monsieur Petros Petrou qui a finalement été nommé à ce poste bénévole. Petros est au bénéfice d'une formation en marketing effectuée en France, il est Directeur de Gestion d'une enterprise de marketing et possède une experience médiatique dans la production de publicité. Il a également les connaissances et l'expérience nécessaires en matière de statistiques.

En tant que Juge FITA, Petros connaît très bien les compétitions FITA et sera à même de donner des informations sur les archers et des statistiques de match aux personnes de la FITA s'occupant de la Communication durant les Championnats du Monde (en particulier sur Cibles) et aux Jeux Olympiques. Ceci est un domaine dans lequel nous devons absolument apporter une grande amélioration afin d'augmenter l'intérêt des médias et du public envers notre sport. Petros va travailler dès à présent en étroit contact avec le Bureau de la FITA en mettant l'accent en premier lieu sur les Jeux Olympiques d'Athènes.

Associations Membres

IMPORTANT!

La FITA aimerait vraiment attirer l'attention de ses Associations Membres (AMs) sur l'importance de répondre aux enquêtes que nous leur envoyons. Comme vous le savez, 2004 est une année cruciale pour notre sport, puisque le CIO décidera de quels sports vont rester aux Jeux Olympiques et desquels vont les quitter. C'est pourquoi nous avons vraiment besoin que vous répondiez à nos demandes d'informations. Voyez vous-mêmes les statistiques **alarmantes** ci-dessous:

1. Enquête Antidopage (concernant les tests dans et en dehors des compétitions pour 2002 & 2003 et les résultats analytiques négatifs) – 25/132 (**19%**) AMs ont répondu.
2. Enquête sur les Centres d'Entraînement (concernant les centres d'entraînement à travers le monde, les entraîneurs professionnels, l'équipement de ces centre, la langue utilisée) – 27/132 (**20%**) AMs ont répondu.
3. Enquête Project Scolaire (concernant les problèmes qui apparaissent lors de tournois organisés dans des écoles et ceux affrontés par les AMs pour organiser du tir à l'arc dans les écoles) – 31/132 (**23%**) AMs ont répondu.

Comités

COMITÉ C&R

ERRATA

The following omissions (underlined text) will have to be added to the published text of the 2004 C&R Book edition:

7.1.1.1	*50/40/30 meters*
7.3.3.1.3 *8.3.2.1.3* *9.3.1.3.3*	*Risers including a brace are permitted provided the brace does not touch the athlete's hand or wrist*
7.4.6.1	*In the Olympic Round Team event the three (or four) athletes in the team …*
8.1.1.4	Add as last line: *A tolerance of measurement shall not exceed ± 2cm.*

INTERPRETATIONS DU REGLEMENT
(se réfère au Livre 1 des C&R, 1.16.7 à 1.16.10)

Livre 4, Art. 9.3.2.3 (1er mars 2004)

Une question technique a été posée, se référant au Livre 4, Art. 9.3.2.3, concernant la fin du tranchefil d'un arc nu, cet article mentionnant qu'il … "ne peut en aucune manière porter de repères, (par exemple un oeilleton) quels qu'ils soient pour servir d'aide à la visée".

Il existe cependant sur le marché des tranchefils avec des points blancs, qui, étant enroulés autour de la corde, pourraient donner un modèle relativement symétrique. Un tel matériel a été déjà mentionné, par exemple BCY n°62.

Réponse du Comité Technique:
(vérifiée par le Comité C&R comme n'étant pas contraire aux règlements existants ou aux décisions du Congrès)

L'opinion majoritaire du Comité Technique de la FITA est que le tranchefil en question est légal pour la division arc nu de la FITA. Nous voyons pas en quoi ce type de tranchefil présenterait un quelconque avantage pour les archers de cette division à évaluer les distances, ou servirait à viser.

Livre 3, Art. 8.5.2.2, 4ème alinéa (19 Mars 2004)

La question a été posée de savoir si le changement de texte d'application adopté par le Conseil le 8 décembre 2003 concernant le tirage au sort (article 7.5.2.2), s'applique aussi aux tournois en salle.

Le Comité C&R, après consultation du requérant de la motion, confirme à l'unanimité que le changement de texte d'application s'applique aussi aux tournois en salle, le cas échéant.

En conséquence, l'Article 8.5.2.2, 4ème alinéa, du Livre 3, doit être lu ainsi :

- *Lors d'un seul match en **tir alterné,** l'athlète le mieux placé après l'épreuve de classement décidera l'ordre de tir de la première série. L'athlète avec le score cumulatif le moins bon tirera en premier la volée suivante. Si les athlètes sont à égalité, l'athlète qui a tiré en premier la première volée tirera en premier la volée suivante.*

Livre 1, Art. 1.12.5 (23 Mars 2004)

Une question a été posée concernant le Livre 1, Art. 1.12.5, qui est rédigé ainsi: "Les décisions du conseil sont prises à la simple majorité des votes exprimés". Que faire en cas d'égalité des votes ?

Réponse du Comité C&R: Le Comité C&R est d'avis unanime que, dans de tels cas, la procédure démocratique normale consiste à allouer au président de l'organe décisionnaire une voix prépondérante.

Livre 1, Appendice 1, Art. 6.6.2.2 (23 Mars 2004)

Une question a été posée concernant le Livre 1, Appendice 1, Art. 6.6.2.2, qui est rédigé ainsi: Le secrétaire général publiera le nouveau texte d'application approuvé avec sa date d'entrée en vigueur effective dans les 30 jours suivant la décision du Conseil". Qui va décider de la date d'entrée en vigueur ?

Réponse du Comité C&R: L'opinion unanime du Comité C&R est que le Conseil, en tant qu'organe décisionnaire, doit également décider de la date d'entrée en vigueur, et que cette date devrait être établie entre 3 et 6 mois après la décision.

DECISION DE TEXTE D'APPLICATION

Les Associations Membres pourront avoir besoin de se référer, pour une compréhension totale des implications de ces changements des Textes d'application, aux changements sur les Textes d'application précédemment publiés, soumis et distribués, ainsi qu'au Livre Constitution & Règlements de la FITA.

Le Secrétaire général de la FITA, Giuseppe Cinnirella, précise que ce texte d'application a été passé en revue selon la procédure correcte, a été relu par le Comité concerné et finalement validé par le Comité Constitution & Règlements.

Livre 1, Chapitre 3, Art. 3.9.1.1, 1er alinéa (24 mars 2004)
Date effective de mise en application: avec effet immédiat

3.9.1.1 Ces documents seront distribués avant et après la compétition:

- *Un programme du championnat mentionnant les dates, les heures et les lieux où se dérouleront les compétitions, cérémonies, évènements et services susceptibles d'intéresser les compétiteurs et les officiels. Ce programme doit avoir été approuvé par le Comité de Coordination (Art. 3.5.1).*

VOTE IMPORTANT DU CONSEIL

Suite à l'interprétation rendue par le Comité C&R au sujet du Livre 1, Appendice 1, Art.6.6.2.2 (voir plus haut) l'intention concernant les règles d'habillement a été reconsidérée, et il a été demandé aux Membres du Conseil de voter sur le texte suivant:

Les textes d'application du Livre 1, 3.22.1.1 à 3.22.1.5 inclus, adoptés lors de la réunion du Conseil en décembre 2003, sont applicables pour les Jeux Olympiques d'Athènes seulement, et feront l'objet de futurs discussions et votes par le Conseil pour les autres compétitions..

Cette proposition a obtenu la majorité requise des votes le 29 mars 2004, et se trouve donc adoptée. Pour les compétitions autres que les Jeux Olympiques, les règles en vigueur avant les texts d'application de décembre 2003 doivent s'appliquer.

COMITE DES ENTRAINEURS

Lausanne, 29-31 Mars 2004

Voir rapport dans la prochaine FITA INFO (Avril).

De gauche à droite: Pascal Colmaire, Hyung-Tak Kim, l'épouse de Monsieur Kim, Ken Bearman et Juan Carlos Holgado.

Développement

COURS POUR ENTRAINEURS ET JUGES

La Fédération Egyptienne de Tir à l'Arc organisera des cours pour entraîneurs et juges avec l'aide du Prof. Dr. Aly E. Helal, Ministre de la Jeunesse. Ces cours se dérouleront du 4 au 7 mai 2004 à l'Aquatics Sport Club à Sharm El-Sheikh en Egypte. Pour plus d'informations, visiter le site de la FITA (www.archery.org/updates.html) ou contacter le Comité d'organisation: Egypt_a_f@hotmail.com.

PROGRAMME 2004 DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT

DATE	PAYS	U.C.	OBJET	LANGUE	EXPERT(S)	TYPE
28 Avril 03 Mai	PRK	AAF	Niveau 3 Coaching	Anglais	recherché	OS
Mars 18 Août	SRI	AAF	Niveau 1 Coaching	Anglais	Ken BEARMAN (GBR)	OS
Mars 17-19	BAN	AAF	TD of 1st National Champ.	National	Rathin DATTA (IND)	DTAC
A définir	ECU	COPANARCO	Niveau 1 Coaching	Espagnol	A définir	DTAC
A définir	CRC	COPANARCO	Niveau 3 Coaching	Espagnol	A définir	DTAC
A définir	PAN	COPANARCO	Niveau 1 Coaching	Espagnol	A définir	DTAC
A définir	PAR	COPANARCO	Niveau 1 Coaching	Espagnol	A définir	DTAC
A définir	DMA	COPANARCO	Startup Mission	Espagnol	A définir	DTAC
A définir	CHI	COPANARCO	Niveau 2 Coaching	Espagnol	A définir	DTAC
4-7 Mai	EGY	FAA	Niveau 2 Coaching	Anglais Français Arabe	Recherché	M.A.
6-9 Mai	LEB	EMAU	Divers Niveaux Coaching	Anglais Arabe	Andre KORLAAR (NED)	M.A.
Août 21-30	TUN	FAA	Startup Mission	Français	Recherché	DTAC
A définir	ALB	EMAU	Startup Mission	Anglais Italien	HOLGADO - SPA FOIERA - ITA	
7-12 Juin	CIV	FAA	Niveau 1 Coaching	Français	Pascal COLMAIRE (FITA)	OS
Septembre 21-29	GUA	COPANARCO	Niveau 2 Coaching	Espagnol	Recherché	OS
Mai 20 Dec	LYB	FAA	Niveau 2 Coaching	Anglais Italien	Recherché	OS
Mai 17-24	MAR	FAA	Niveau 2 Coaching	Français	Pascal COLMAIRE (FITA)	OS
A définir	NZL	OAC	Niveaux 1 & 2 Coaching	Anglais	A définir	NZ NOC

Antidopage

IMPORTANT

Les nouvelles règles antidopage de la FITA entrent en vigueur dès le 1er avril! Toutes les Associations membres sont priées d'en prendre connaissance avec attention, et d'adapter leurs propres règlements. Vos contacts à la FITA pour toutes les affaires antidopage: Françoise Dagouret (fdagouret@archery.org) et Chantal Steiner (csteiner@archery.org).

LOCALISATION DES ATHLETES

Une des premières conséquences des nouvelles règles est la mise en place du Pool d'Athlètes de la FITA, composé des archers internationaux tenus de communiquer leur localisation à la FITA. En 2004, le Pool comprend tous les archers ayant obtenu une place de quota pour leur pays aux Jeux Olympiques, indépendemment du fait qu'ils participent finalement aux Jeux ou non. La liste complète des athlètes sera prochainement publiée sur le site web de la FITA, et les Associations membres concernées vont recevoir les premiers formulaires de localisation pour la période mai/juin 2004. Ces formulaires comprennent:

- La localisation de l'athlète
- Le changement de localisation
- L'agrément de l'athlète
- La demande d'autorisation pour usage thérapeutique (AUT), le cas échéant
- Le planning national des camps d'entraînement et compétitions

Ce dernier ne concerne pas seulement les athlètes du Pool, mais doit être rempli par toutes les Associations Membres.
Les informations de localisation doivent parvenir au bureau de la FITA au plus tard le 15 avril 2004.

AUTORISATIONS POUR USAGE THERAPEUTIQUE (AUT)

Egalement à compter du 1er avril, tous les archers désirant concourir au niveau international et sujets à une autorisation pour usage thérapeutique doivent utiliser les formulaires requis par les nouvelles règles. Ils comprennent:

- Le formulaire de demande standard d'AUT
- Le formulaire de procédure abrégée d'AUT. Ce dernier ne peut être utilisé que dans le cas de traitement médical sous beta 2 agonistes et glucocorticostéroïdes par voie non systémique (par ex. gouttes dans les yeux/oreilles, spray nasal, crèmes)

Ces formulaires peuvent être obtenus auprès du bureau de la FITA et téléchargés à partir du site internet de la FITA sous le lien"Anti-doping".

SYMPOSIUM ANTIDOPAGE DE L'AMA DESTINES AUX FEDERATIONS INTERNATIONALES

A l'initiative de l'AMA, un Symposium antidopage destiné aux FIs s'est déroulé au Musée Olympique, à Lausanne, les 17 et 18 mars. Le but était de traiter de la mise en oeuvre pratique du Code Mondial Antidopage. Chantal Steiner et Françoise Dagouret représentaient la FITA, qui avait été conviée à présenter son programme antidopage et sa situation vis-à-vis du Code. Ce symposium a été une belle occasion de partager l'expérience pratique des autres FIs, et la FITA tient à remercier l'AMA pour cette initiative. Ce fut également l'occasion d'une rencontre avec la responsable du programme de tests de l'AMA, en vue de finaliser le planning et la coopération entre l'AMA et la FITA pour le programme de tests hors compétition.

ADMINISTRATEUR ANTIDOPAGE

Sur recommandation du Comité Médical et du Directeur Exécutif de la FITA, le Comité Exécutif a nommé Françoise Dagouret en tant qu'Administrateur antidopage, tel que défini dans le nouveau règlement. Dans ce nouveau cadre, l'Administrateur Antidopage joue un rôle important dans la gestion des AUT, des résultats des tests et la liaison avec tous les Comités de la FITA impliqués dans l'antidopage (Médical, TUE, commission disciplinaire, Exécutif et Conseil).

SITE INTERNET

Avec le besoin croissant de communication sur l'antidopage, une section spécifique sur le sujet a été ouverte sur le site Internet de la FITA, accessible depuis la page d'accueil. Elle sera progressivement remplie avec des informations, nouvelles, points de règlements, cas, standards internationaux, nouvelles du Pool, formulaires, etc.

DERNIERE MINUTE!

Mise à jour de la liste 2004 des substances et méthodes interdites

L'AMA vient de publier une version modifiée de la Kiste 2004 des substances et méthodes interdites, entrée en vigueur au 26 mars 2004.
Les changements n'affectent en rien les substances actuellement présentes sur la liste. Cependant, afin de pouvoir englober dans la liste les nouveaux "stéroïdes de structure modifiée" (comme la THG), il a semblé important à l'AMA d'interdire les substances qui ont une structure chimique ou des effets pharmacologiques identiques.

En conséquence, les références à"analogues" et "mimétiques" dans les sections S4 et S5 ont été supprimées et remplacées par les termes identiques à ceux utilisés dans les sections S1 et S8.

En outre, la FIFA a informé l'AMA qu'elle ne souhaite pas interdire l'alcool et les beta-bloquants dans le football. En conséquence les références à la FIFA dans les sections P1 et P2 ont été supprimées.
La liste mise à jour peut êre consultée sur le site Internet de l'AMA, www.wada-ama.org

Juges

CONFERENCE DES JUGES

Lilleshall (GBR), 27-29 février 2004

La Conférence Internationale des Juges à Lilleshall a été un grand succès: 53 juges FITA et plusieurs invités se sont réuni au Centre National du Sport de Lilleshall pour assister à la Conférence International 2004. En fait, il y avait tellement de juges qui ont assisté à cette conférence que toutes les installations d'hébergement ont été saturées et aucun auditeur libre n'a pu être accepté comme par le passé. La Grand National Archery Society, et plus particulièrement Peter Morris, ont fait un excellent travail en mettant sur pied cette conférence en coopération avec le Comité des Juges et le Bureau de la FITA à Lausanne.

Les juges présents ont été honorés par la présence de Madame Lynne Evans, Vice-Présidente de la FITA, qui a ouvert la conférence au nom du Conseil de la FITA, et par la présence de Monsieur Terry Reilly, Directeur Exécutif de la FITA. Lynne a été présente durant pratiquement toutes les sessions, et à apporter aux discussions son expérience en tant qu'archer et administratrice sportive. Terry a

quant à lui fait une présentation intéressante sur le Ski Arc qui tombait bien au vu de la neige qui avait accueilli les participants à la conférence.

Les juges ont passé quelques heures à discuter les réponses du test de ré-accréditation opéré en 2003. Au nom du Comité des Juges, Sergio Font a expliqué la procédure suivie par le Comité pour preparer et noter les tests. Les participants ont également discuté en petits groupes des treize études de cas qui leur étaient présentés.

Ann Web, présidente du Tir à l'Arc IPC, a fait une excellente présentation sur l'essentiel du tir à l'arc pour les handicapés. Ann était Déléguée Technique aux Championnats du Monde IPC à Madrid l'année dernière et a une longue expérience de ce genre de compétitions. Six des neuf juges qui officieront aux Jeux Paralympiques à Athènes étaient présents à la conférence, et ils tireront certainement un grand bénéfice de la présentation faite par Ann dans leur travail l'été prochain.

Un autre sujet discuté était le Tir à l'Arc en Campagne. Les juges ont été séparés en deux groupes selon leurs connaissances de cette discipline. Per Bolstad (Président du Comité de Tir en Campagne) a fait une présentation intéressante sur le Tir en Campagne à ceux qui y avaient déjà été exposés. Derrick Lovell a quant à lui introduit les autres juges aux bases de cette discipline fascinante.

JUGE HONORAIRE

En mars 2004, le Comité des Juges de la FITA a décerné le titre de Juge Honoraire à Monsieur Hubert KRAEMER (France).

Les Femmes & le Sport

CONFERENCE DU CIO, 7-9 MARS 2004

La FITA était représentée à la 3ème Conférence du CIO sur les Femmes & le Sport, qui s'est tenue à Marrakech au Maroc du 7 au 9 mars 2004, par Madame Lynne Evans, Membre du Conseil. Lynne Evans s'est adressé à la conférence pour présenter le rapport Loughborough sur le Leadership des Femmes & le Mouvement Olympique, ainsi que la performance de la FITA à respecter les objectifs fixés par le CIO.

La conférence a attire 600 délégués représentant 137 pays desquels 25% étaient des hommes. La majorité des délégués faisaient partie de commissions féminines et sportives (CNO ou Organisations Non Gouvernementales), et 11 Fédérations Internationales y étaient représentées.

Le discours principal par Jacques Rogge, Président du CIO, se référait au fait que le CIO lui-même est au-dessous du seuil minimum fixé de femmes prenant part aux décisions importantes (12 femmes sur les 126 Membres du CIO). En comparaison, 8 Fédérations Internationales (dont la FITA) sont en conformité avec les objectifs fixes.

Pendant la conférence, Lynne Evans a lié des contacts avec le Secrétaire Général de la Fédération des Jeux du Commonwealth (CGF) et le Secrétaire Général Adjoint du CNO de l'Inde, qui ont tous deux été très optimistes en ce qui concerne le future du Tir à l'Arc au programme des Jeux du Commonwealth en 2010 et 2014. Le CGF a gentillement accepté l'invitation pour les délégués de leur Assemblée Générale à assister à la compétition de Tir à l'Arc au Stade Panathinaiko à Athènes.

La prochaine Conférence du CIO sur les Femmes & le Sport se déroulera en 2008 (des candidatures pour accueillir cet événement ont déjà été reçues). L'Organisation Internationale pour les Femmes & le Sport organisera quant à elle sa prochaine Conférence au Japon en 2006.

Compétitions Majeures

CHAMPIONNATS DU MONDE 3D

Les Championnats du Monde 3D se dérouleront à Gênes en Italie du 10 au 20 mai 2005 et seront organisés par le Club local AGA, affilié à la Fédération Italienne de Tir à l'Arc.

JEUX MONDIAUX 2005

Les 7èmes Jeux Mondiaux se dérouleront à Duisbourg (Allemagne) du 14 au 17 juillet 2005. Le tir à l'arc sera au programme avec une compétition de tir en campagne du 14 au 17 juillet (arrivée le 13 – départ le 18. Les compétiteurs non-européens ont la possibilité d'arriver un jour plus tôt pour autant que le Comité d'organisation soit prévenu suffisamment à l'avance pour arranger le déplacement et l'hébergement). 96 archers prendront part à cet événement. Il y aura des femmes et des hommes dans les divisions Arc Nu, Arc Classique et Arc à Poulies.

Les places seront accordées selon les résultats finaux des Championnats du Monde FITA de Tir à l'Arc en Campagne qui se tiendront à Plitvice (CRO) du 5 au 10 juillet 2004. Vous trouverez plus d'informations sur ces championnats sur le site suivant: http://www.archery.hr/wc2004/index.php.

Les nations sont qualifiées en accordance avec la liste des résultats et un maximum de 2 archers dans chaque classe et chaque division. Le pays organisateur aura une place dans chaque classe et division, mais avec un maximum de 2 places. De plus, la FITA et l'IWGA pourront attribuer 1 place dans chaque classe et division pour des pays invites – tout ceci dans le quota permis de 96 archers.

	Places attribuées selon les résultats finaux des Championnats du Monde en Campagne 2004	Places attribuées au pays organisateur (aucune place ne sera attribuée si l'Allemagne qualifie 2 archers aux CM en Campagne 2004)	Invitations attribuées par la FITA et l'IWGA	Nombre total de places par catégorie
Dames Arc Nu	**10**	**1**	**1**	**12**
Hommes Arc Nu	**10**	**1**	**1**	**12**
Dames Arc Classique	**10**	**1**	**1**	**12**
Hommes Arc Classique	**18**	**1**	**1**	**20**
Dames Arc à Poulies	**10**	**1**	**1**	**12**
Hommes Arc à Poulies	**26**	**1**	**1**	**28**
Total	**84**	**6**	**6**	**96**
Annonce de l'attribution des places (la FITA informera les pays ayant gagné ou auxquels on aura attribué au moins une place)	**31 juillet 2004**	**31 juillet 2004**	**30 octobre 2004**	
Acceptation du nombre de places (à envoyer au bureau de la FITA par les fédérations participantes)	**30 septembre 2004**	**30 septembre 2004**	**31 décembre 2005**	
Attribution finale des places par pays envoyée par la FITA à l'IWGA jusqu'au:	**28 février 2005**	**28 février 2005**	**28 février 2005**	
Demande des noms (la FITA demandera les noms des archers des pays ayant accepté au moins une place)	**15 mars 2005**	**15 mars 2005**	**15 mars 2005**	
Les noms de tous les archers (à envoyer au bureau de la FITA par les fédérations jusqu'au)	**4 mai 2005**	**4 mai 2005**	**4 mai 2005**	
Names to be given to IWGA	**18 mai 2005**	**18 mai 2005**	**18 mai 2005**	

Il y aura également:

- 7 Juges – *La procedure de selection débutera en septembre*
- 1 Délégué Technique– *Madame Trudy MEDWED (AUT)*
- 3 Membres du Jury d'Appel – *Les 3 membres du Comité de Tir en Campagne de la FITA*
- Le Président de la FITA
- Le Secrétaire Général de la FITA

L'Association Internationale des Jeux Mondiaux (IWGA) hébergera gratuitement ces 109 personnes durant 5 nuits.
Note: *Les entraîneurs, capitaines d'équipe et autres membres (tels médecins) ne sont pas inclus dans le quota mentionné ci-dessus; ils devront payer leur propre hébergement qui est de €95 par nuit pour le logement, la nourriture et le transport sur place.*

Les compétiteurs sont responsables de leurs propres dépenses pour le voyage jusqu'à Duisburg.

Plus d'informations sur: http://www.worldgames-iwga.org/vsite/vorg/page/home/0,10822,1044-16941-18091-4769-news-list,00.html

Autres Compétitions

GRAND PRIX FESTIVAL OLYMPIQUE MEXICAIN

La Fédération Mexicaine de Tir à l'Arc invite toutes les Associations Membres à prendre part au Grand Prix Festival Olympique Mexicain L.G 2004, tournoi comptant pour le Classement Mondial, qui se tiendra à Mexico City du 10 au 16 mai 2004. Pour plus d'informations, veuillez contacter la Fédération Mexicaine : fedemeta@hotmail.com.

CHAMPIONNATS FAA EN PLEIN AIR

Le 6ème Championnat d'Afrique de Tir à l'Arc en plein air se déroulera à l'île Maurice du 28 au 30 mai 2004, avec l'entraînement officiel le 27 mai. Pour plus d'informations, veuillez contacter Yehya Bundhum, Secrétaire de la Fédération Mauricienne de Tir à l'Arc: archery_mri@yahoo.co.uk.

GRAND PRIX DES AMERIQUES

La Fédération Porto Ricaine de Tir à l'Arc à le plaisir d'inviter les archers de monde entier à participer à la Compétition de Tir à l'Arc IV Juan E. Barrios, Grand Prix des Amériques, comptant pour le Classement Mondial, qui se déroulera à Salinas (PUR) du 3 au 9 juin 2004. Pour plus d'information, veuillez contacter la Présidente, Gloria M. Rosa: gloria_rosa@hotmail.com.

Ski Arc

COUPE DU MONDE DE SKI ARC

Félicitations aux vainqueurs Andrei Markov et Olga KOZLOVA, tous deux de Russie!

Résultats totaux Hommes :

1	MARKOV Andrei	RUS	446
2	ZUPAN Andrej	SLO	389
3	CONTE Daniele	ITA	364

Résultats totaux Dames :

1	KOZLOVA Olga	RUS	450
2	PEYROT Nadia	ITA	418
3	MALTSEVA Ksenia	RUS	381

De plus, Andrei et Olga ont obtenu les meilleurs scores de cette Coupe du Monde dans toutes les épreuves: Sprint, Poursuite, Individuel et Mass Start.

Olga KOZLOVA (RUS) : Vainqueur de la Coupe de Monde 2004 de Ski-Arc, Championne du Monde 2004 en Sprint, Mass Start et Relais, 2nd Meilleure Archère 2004 (Photo Laurent Mermet –OT Les Rousses)

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI ARC

91 athlètes représentant 11 nations (AUS, FRA, GER, ITA, JPN, NZL, RUS, SLO, SUI, UKR et USA) ont participé à cette compétition qui s'est déroulée à Pokljuka (SLO), du 24 au 28 février 2004. Tous les titres de Champions du Monde ont été remportés par les Russes.

	Homme	Junior Hommes	Dames	Junior Dames
Sprint	Andrei MARKOV (RUS)	Kirill MALTSEV (RUS)	Olga KOZLOVA (RUS)	Natalia EMELINA (RUS)
Poursuite	Andrei MARKOV (RUS)	Petr SALOV (RUS)	Ksenia MALTSEVA (RUS)	Natalia EMELINA (RUS)
Mass Start	Igor SAMOILOV (RUS)	Petr SALOV (RUS)	Olga KOZLOVA (RUS)	Anna KLETSKOVA (RUS)
Relais	Russie	Russie	Russie	Russie

LES MEILLEURS ARCHERS EN SKI ARC, SAISON 2004

Ces prix ont été remis par la FITA aux athlètes ayant realisé les meilleures performances de tir lors de la saison 2004

	Hommes	Total Pénalités	%	Total Flèches
1	Matej KRUMPESTAR (SLO)	15	13,39	112
1	Andrej ZUPAN (SLO)	15	13.39	112
3	Alberto GIGLIO (ITA)	13	17,11	76

	Dames	Total Pénalités	%	Total Flèches
1	Nadia PEYROT (ITA)	20	17,86	112
1	Olga KOZLOVA (RUS)	23	20,54	112
3	Elda PILLER HOFFER (ITA)	28	25,00	112

Athènes 2004

QUOTA

Situation après les Tournois Continentaux Qualificatifs (TCQ) de COPANARCO, ASIE, AFRIQUE et OCEANIE, et incluant les places attribuées par la Commission Tripartite :

DAMES

Pays hôte	GRE	3	
Par équipe	CHN	3	
	FRA	3	
	GBR	3	
	IND	3	
	JPN	3	
	KOR	3	
	POL	3	
	UKR	3	
		27	
Individuel	RUS	3	
	TPE	3	
	USA	2	
	GEO	2	
	SWE	2	
	ITA	1	
	TUR	1	
	MEX	1	
	AUS	1	
	KAZ	1	
	ESP	1	
	BLR	1	
		19	
TCQ COPANARCO	USA		
	CUB		
	CAN		
		3	
TCQ AAF	INA		
	MYA		
	MAS		
		3	
TCQ FAA	RSA		
	EGY		
	EGY		
		3	
TCQ OAC	AUS		
	AUS		
	NZL		
		3	
Tripartite	BHU		
	PHI		
	TJK		
		3	
Places de réserve	RSA	1	#1
	DEN	1	#2
	GER	1	#3
	MEX	1	#4
	KAZ	1	#5
	TUR	1	#6
	GER	1	#7
	CAN	1	#8

HOMMES

Pays hôte	GRE	3	
Par équipe	KOR	3	
	SWE	3	
	ITA	3	
	IND	3	
	USA	3	
	NED	3	
	TPE	3	
	UKR	3	
		27	
Individuel	AUS	3	
	FRA	3	
	JPN	3	
	RUS	2	
	DEN	1	
	LUX	1	
	ESP	1	
	POL	1	
	MEX	1	
	GER	1	
	CHN	1	
	BLR	1	
		19	
TCQ COPANARCO	MEX		
	MEX		
	CAN		
		3	
TCQ AAF	CHN		
	KAZ		
	INA		
		3	
TCQ FAA	EGY		
	EGY		
	MRI		
		3	
TCQ OAC	NZL		
	FIJ		
	NZL		
		3	
	ESA		
	BHU		
	TGA		
		3	
Places de réserve	POL	1	#1
	KAZ	1	#2
	CHN	1	#3
	BEL	1	#4
	ISR	1	#5
	RUS	1	#6
	GBR	1	#7
	TUR	1	#8

PLACES DE LA COMMISSION TRIPARTITE

Hommes (3 places)
ESA – José Ricardo MERLOS ORELLANAA
BHU – Tashi PELJOR
TGA – Siosifa Moala TAUMOEPEUA

Dames (3 places)
BHU – Tshering CHHODEN
PHI – Jasmin FIGUEROA
TJK – Narguis NABIEVA

Reorganisation du Bureau FITA

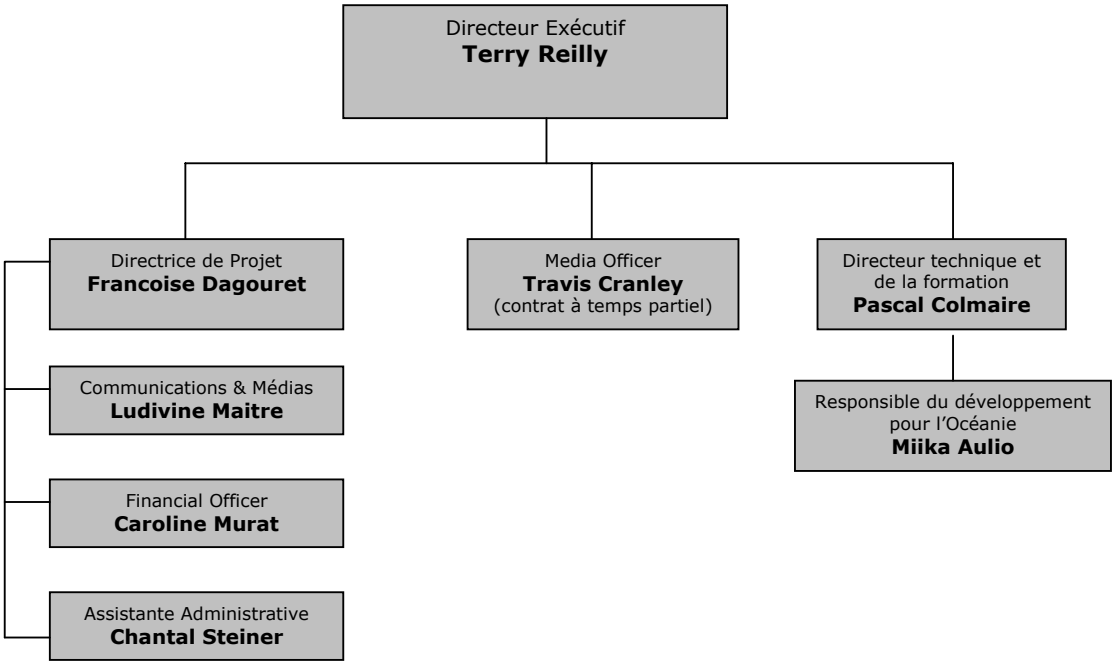

Calendrier

COMPETITIONS MAJEURES

Toutes les compétitions de la FITA à l'adresse suivante: www.archery.org/calendar/calendar.html.

2004

15-21 mars	Championnats d'Europe en salle	Sassari (ITA)
27 avril – 1 mai	**Grand Prix Européen (1er leg)***	**Rovereto (ITA)**
17-22 mai	Championnats d'Europe en plein air	Bruxelles (BEL)
17-22 mai	**Tournoi Continental Qualificatif (Europe)****	**Bruxelles (BEL)**
28-30 mai	6e Championnats Africain de Tir sur Cibles en plein air	(MRI)
15-19 juin	**Grand Prix Européen (2ème leg)***	**Whyl (GER)**
5-10 juillet	19e Championnats du Monde de Tir en Campagne & 4e Championnats du Monde Junior	Plitvica (CRO)
13-17 juillet	**Grand Prix Européen (finale)***	**Antalya (TUR)**
19-25 juillet	8e Championnats du Monde Junior de Tir sur Cible en plein air	Lilleshall (GBR)
20-25 juillet	Championnats du Monde Universitaires de Tir à l'Arc	Madrid (ESP)
13-29 août	XXVII Jeux Olympiques	Athènes (GRE)
17-29 septembre	Jeux Paralympiques	Athènes (GRE)

2005

22-28 mars	8e Championnats du Monde en salle	Aalborg (DEN)
20-26 juin	43e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Madrid (ESP)
28-30 juin	XV Jeux Méditerranéen	Almeria (ESP)
14-24 juillet	Jeux Mondiaux	Duisburg (GER)
15-21 août	Championnats d'Europe Junior	Silkeborg (DEN)

2006

20-25 août	20e Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Göthenburg (SWE)

2007

19-29 juillet	44e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Leipzig (GER)

**Tournois pour le Classement Mondial (TCM)*
***Tournois Continentaux Qualificatifs (TCQ)*

La *FITA INFO* est publiée par le bureau de la FITA – Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse
Tél: +41 21 614 30 50 – Fax: +41 21 614 30 55 – E-mail: info@archery.org – Site internet: www.archery.org